

## **Fathi Triki**

Professeur émérite de philosophie à l'Université de Tunis, ancien Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sfax, Docteur honoris causa de l'Université de Kinshasa (2002) et de l'Université d'Oran 1 (2008), Membre permanent de l'Académie Tunisienne Beit al Hikma. Titulaire de la Chaire UNESCO de Philosophie pour le Monde arabe. Titulaire de la Chaire ICESCO Penser le vivre-ensemble. Président du Collège de Tunis pour la Philosophie. Directeur du laboratoire de philosophie PhiLab, membre du comité tunisien d'évaluation de la recherche scientifique au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'école tunisienne de philosophie et de l'académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts. **Tunis, TUNISIE**

---

J'ai lu avec grand intérêt la déclaration provisoire que je trouve suffisante en elle-même puisqu'elle a mis l'accent sur des propositions concrètes pour des solutions éducationnelles aux problèmes de notre siècle actuel.

Cependant j'ai quelques propositions que je développe ainsi. Ce sont là quelques idées pour améliorer la déclaration qui est parfaite et intéressante.

### **Pour Préambule et partie principale, c'est très bien travaillé.**

- J'ajouterais pour l'article 1 de la partie principale : Il n'y a pas d'éducation sans concept de l'homme, explicite ou implicite, affirmant sa liberté et sa dignité.

(En effet, le concept de l'homme ne veut rien dire en dehors de sa dignité et de sa liberté, puis que plusieurs religions et philosophie font de l'homme un « élément » de sa communauté). L'article 5 parle de l'autonomie mais n'insiste pas suffisamment sur sa liberté constitutive de l'homme.

- Pour l'article 9, il vaut mieux enlever « comme l'a dit John Dewey ».
- Pour l'article 17, c'est bien d'insister sur l'affect et la subjectivité. Mais la formulation est équivoque. « mais aussi d'obtenir une image complexe qui englobe les relations humaines subjectives : les désirs, la pensée, les sentiments ». Il est impératif de ne pas mettre la pensée dans la catégorie de la subjectivité, parce qu'elle est ce qui permet d'obtenir une rationalité et de la lier à une forme de « sagesse ». Elle n'est pas un avis subjectif. Elle a comme finalité d'obtenir une forme d'objectivité. Je pense que dans cet article, il faut insister sur la généralisation de l'enseignement de la

philosophie dans sa forme appliquée (philosophie pratique, philosophie appliquée, éthiques pratiques, sagesse pratiques, etc.)

## Pour II. CONCEVOIR L'ÉDUCATION

- L'article 1 peut être mal compris. La formulation « En conséquence, cela signifiera de ne pas prendre les machines et les systèmes d'exploitation comme modèles, mais plutôt promouvoir les domaines du désir » peut laisser entendre de laisser de côté la révolution numérique qui est probablement la plus importante des révolutions scientifiques qu'a connues l'humanité. Faudrait-il insister sur les bienfaits de cette révolution et sur sa nécessité tout en appelant à ne pas déclasser le désir, l'aestésis, pour l'humaniser et la rendre utile ?
- L'article 5 pose problème concernant la démocratie. Il stipule « Créer des citoyens libres, critiques, responsables et reproduisant au mieux les normes démocratiques (qu'il convient de distinguer de la pseudo-démocratie) ; reconnaître la démocratie comme mode de vie (selon l'idée de J. Dewey) ; enseigner la démocratie et remettre en question le statu quo en développant la criticité dans son sens le plus large (et pas seulement "l'esprit critique") ; créer des espaces de dialogue et de coopération, en surmontant l'injustice épistémique. » Le mieux est d'enlever (qu'il convient de distinguer de la pseudo-démocratie) et enlever aussi la référence à Dewey et formuler ainsi « Créer des citoyens libres, critiques, responsables et reproduisant au mieux les normes démocratiques ; reconnaître la démocratie comme mode de vie ; enseigner la démocratie et remettre en question le statu quo en développant la criticité dans son sens le plus large (et pas seulement "l'esprit critique") ; créer des espaces de dialogue et de coopération, en surmontant toute forme d'injustice. »
- Pour l'article 13, je préfère retirer le terme l'idéologie et commencer la phrase ainsi Les politiques éducatives doivent.....